



STOCKER EN TOUTE SÉCURITÉ

# NOTICE

## CAISSON DE VENTILATION (CVR/10)



## 1. Le caisson de ventilation pour raccordement vers l'extérieur

Le caisson de ventilation CYLTEC est destiné à la ventilation des armoires de sécurité et de sûreté, pour produits dangereux, avec extraction de l'air vers une sortie extérieure du bâtiment. Il doit être installé sur le toit des armoires hautes ou à proximité des armoires basses, relié par gaine à leur sortie de ventilation. Grâce au raccordement, le caisson de ventilation permet un rejet vers l'atmosphère extérieur.

## 2. Les options de raccordement :

- KRV 80 : Kit de raccordement : Gaine de ventilation de 6 mètres avec 4 colliers de fixation.



- TME/100 : Traversée de mur réglable de 250 mm à 400 mm pour relier le caisson vers l'extérieur du bâtiment avec un clapet anti-retour et une grille de façade en alu.

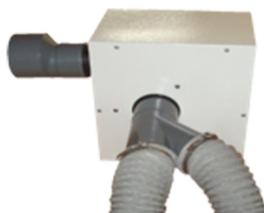


- CTP/125 : relie le caisson vers l'extérieur du bâtiment en toiture, chapeau en plastique et abergement en plomb.



- RVP/100-75 : réducteur de diamètre de 100 à 75 pour notre gamme T10

- Y2-1690 : Y à 2 entrées pour reliés deux armoires au caisson de filtration
- Y3-1721 : Y à 3 entrées pour reliés trois armoires au caisson de filtration



### 3. Les caractéristiques techniques

|  |  |
|--|--|
| <b>Dimensions extérieures hors tout (en mm) : H. x l. x P.</b>                         | 310 x 290 x 210                              |
| <b>Volume d'air traité Nominal :</b><br><b>Volume d'air traité en fonctionnement :</b> | 90 m <sup>3</sup> /h<br>75 m <sup>3</sup> /h |
| <b>Alimentation électrique :</b>   | 230 V – 50 Hz                                |
| <b>Puissance électrique (en Watts) :</b><br><b>Intensité absorbée (en Ampères) :</b>   | 44<br>0,31                                   |
| <b>Intensité sonore (en dBA) :</b>   | 51   |
| <b>Diamètre de liaison à l'armoire :</b>   | ∅ 80 mm                                      |
| <b>Température ambiante minimum</b>  | - 5 °C                                       |
| <b>Température ambiante maximum</b>  | + 80 °C                                      |

#### AVERTISSEMENTS

Il est important de débrancher électriquement l'appareil avant sa manipulation. En cas de non-respect de ces consignes, ou si l'appareil est utilisé d'une façon non spécifiée, la protection assurée par l'appareil peut être compromise.

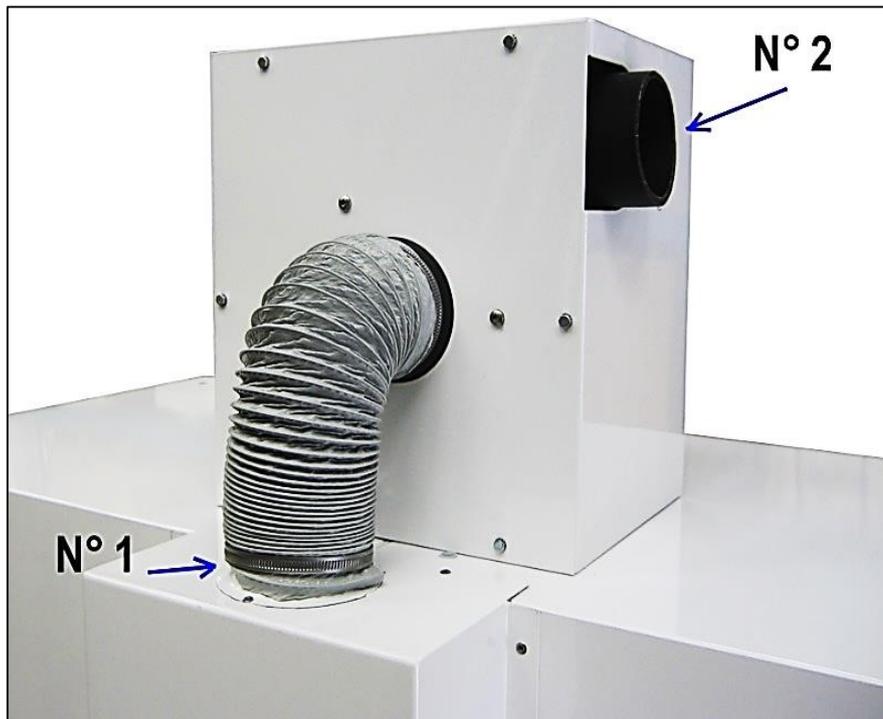
Afin de favoriser l'efficacité de la ventilation, il est préférable de limiter la longueur de gaine à ce qui est strictement nécessaire.

La ventilation des armoires destinées au stockage des produits chimiques dangereux doit être permanente, vérifiez donc très régulièrement par constat visuel : voyant interrupteur vert allumé.

Pour mettre en fonction votre caisson, n'oubliez pas de vérifier la position du voyant vert (OFF) avant de brancher la prise mâle 2P+T sur votre alimentation électrique (réalisée selon les réglementations en vigueur sur la protection contre les dangers des courants électriques).

## 4. Installation

- 1- Positionner la collerette sur le toit de l'armoire avec les 3 vis fournies si elle n'est pas pré-positionnée en usine selon les modèles.
- 2- Positionner de préférence le caisson de ventilation sur le toit de l'armoire ou à proximité.



- 3- Raccorder la gaine fournie avec le caisson sur la collerette de l'armoire ou du centre de stockage, puis serrer le collier (N°1)
  - 4- Raccorder votre gaine fournie ou celle de l'option KRV80 avec le caisson à la sortie du caisson de ventilation (N°2)
  - 5- Relier l'autre extrémité de la gaine à votre sortie vers l'atmosphère extérieure
  - 6- Compléter la date de mise en service sur la couverture de la notice en dessous du visuel de présentation
- Choisir le cheminement le plus rationnel en fonction de votre local et des contraintes
  - Éviter au maximum les coudes et les parties trop peu tendues afin de limiter les pertes de charge
  - Recouper la gaine à la longueur nécessaire

## 5. Entretien

Mettre impérativement le ventilateur hors tension grâce à l'interrupteur lumineux.

Les travaux sur les ventilateurs ne doivent être effectués que par du personnel spécialisé.

Les prescriptions de sécurité s'y rapportant doivent être toujours être respectées :

- Vérifier que le ventilateur fonctionne silencieusement sans vibration.
- Contrôler la température du moteur.
- Vérifier l'intensité absorbée.

## 6. Mise au rebut

Les déchets chimiques doivent être stockés sous clé, dans un local conforme à la réglementation en vigueur, et notamment ventilé, à l'écart des sources de chaleur et d'ignition, et muni de bacs de rétention.

Concernant le traitement des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE), se rapprocher d'un organisme pour la collecte sélective et le traitement de ces derniers.

## 7. Déclaration de conformité aux directives européennes

Les caissons de ventilation CVR/10 sont fabriqués par Cyltec, 4 rue du rémouleur, CP2604, 44805 Saint Herblain Cedex, marqués CE, sont conformes à la directive européenne 2006/95/CE concernant les appareils électriques basse tension, - La norme EN 61 010-1 (juin 2001).

La présente déclaration est établie sous la seule responsabilité du fabricant.



## 8. Suivi du caisson

| Date                 | Intervention |
|----------------------|--------------|
| Mise en service le : |              |
|                      |              |
|                      |              |
|                      |              |
|                      |              |
|                      |              |
|                      |              |